

Approbation n° 22 – 339 du 8 août 2022

Société : COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN

Prospectus approuvé en vue de l'admission sur Euronext Paris de titres de créance d'une valeur nominale de 100.000 € pour un montant total de 500.000.000 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- certaines sections du Cadre Général lié aux Obligations de Développement Durable (*Sustainability Linked-Bond Framework*) publié en juillet 2022,
- le prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 22-310 le 13 juillet 2022 et son supplément qui a reçu le numéro d'approbation 22-325 le 29 juillet 2022,
- certaines sections du rapport financier semestriel au 30 juin 2022 et le communiqué de presse du 27 juillet 2022 sur les résultats semestriels,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 22 mars 2022 sous le n° D. 22-0132,
- certaines sections du document d'enregistrement universel 2020 déposé auprès de l'AMF le 18 mars 2021 sous le n° D. 21-0152.